1L° 63
FRC 9.10821

CORPS LÉGISLATIF.

DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
17531

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR DISSANDES-MONLEVADE,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

SUR le départ des conscrits du département de la Creuse.

Séance du 21 frimaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

ORGANE de la députation de la Creuse, je viens vous entretenir de la situation de ce département sur l'exécution de la loi du 5 vendémiaire.

La conscription militaire, nous écrivent les administeurs, est terminée ; le sentiment de la liberté, l'amour

THE NEWBERRY
LIBRARY

de la patrie ont embrasé nos jeunes citoyens ; ils sont partis aux cris de *vive la République !* Ils n'ont pas hésité à se séparer de parens qui leur étoient chers, parce que ce sacrifice étoit nécessaire à la cause de la grande famille.

Assurez, continuent les administrateurs, assurez le Corps législatif du dévouement sans réserve de notre jeunesse : la joie peinte sur leurs visages, le noble élan de la vertu qui les dirige sont des présages certains de la victoire, si les rois osent encore mettre leurs esclaves en présence des phalanges républicaines.

Représentans, nos jeunes conscrits, dignes du titre d'hommes libres, sauront le conserver : ils ont cet avantage sur nous d'avoir été élevés dans les principes de la saine raison ; ils étoient à peine dans l'âge de puberté lorsqu'on foudroyoit le fanatisme royal et sacerdotal, lorsqu'on renversoit les préjugés inhérens à notre ancienne existence politique.

D'ailleurs quels précieux modèles n'ont-ils pas dans ceux qui les ont précédés au champ de la victoire!

Les conscrits du département de la Creuse savent que, lors de la première levée contre les rois, leurs aînés se sont à l'envi mis sur les rangs, qu'on en a vu employant d'ingénieux stratagêmes pour obtenir un honneur que sembloit leur refuser la petitesse de leur taille.

Ils savent que c'est à la bravoure du premier bataillon de la Creuse qu'on a dû principalement la levée du siége de Thionville.

Ils ont eu connoissance des traits d'héroisme de leurs compatriotes à l'affaire de Kayserslautern, et des rapports avantageux sur la conduite de la soixante-deuxième demi-brigade, qui dans ce moment culbute et foudroie les Lazaroni.

Ils savent enfin que plusieurs de leurs frères, sauveurs de l'Italie, viennent de concourir à briser les fers des Égyptiens.

Puisqu'il reste des lauriers à cueillir, le sang qui bouillonne dans leurs veines, l'exemple de leurs aînés, tout nous garantit qu'ils sauront les moissonner.

Je demande qu'il soit fait au procès-verbal mention honorable du zèle des administrateurs et du dévouement des conscrits du département de la Creuze.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.